Studii de lingvistică 9, nr. 1, 2019, 33 - 57

Dictionnaires, collocations, argumentation : regards croisés sur les émotions

Dictionaries, collocations, argumentation: a multidimensional approach to the study of emotions

Julien Biege[1]
Bettina Fetzer[2]
Annika Straube[3]
Vahram Atayan[4]

Abstract: This article is based on a research project currently being carried out at Heidelberg University, and inspired by Christian Plantin. We present some considerations on how a multidimensional approach can be used to analyse emotions. In the first step, we examine emotions as objects of argumentation in the EuroParl and OpenSubtitles corpora. In the second step, we conduct a study of the lexical field of terms denoting *suffering* in French, beginning with an analysis of the most frequent collocations, an approach which enables us to provide a detailed semantic description of this lexical field. In the last step, the results of the analysis of the collocations of *haine* 'hate' are compared to the results obtained by Christian Plantin in his examination of the network of references between selected terms and other entries in monolingual dictionaries. Our current studies are by no means complete, and cannot therefore be considered to provide definitive results, but they clearly illustrate the usefulness of a multidimensional perspective on emotions and thus show the importance of Christian Plantin's research in this field.

Key words: emotions, argumentation, collocations, lexicographical approach, *souffrance* 'suffering', *haine* 'hate'.

1. Emotions et analyses linguistiques : quelques pistes de recherche

Cette contribution présente essentiellement trois travaux en cours. Elle est issue d'un projet de recherche intégré à l'enseignement,

[1] Université de Heidelberg ; Biege@stud.uni-heidelberg.de.
[2] Université de Heidelberg ; bettina.fetzer@iued.uni-heidelberg.de.
[3] Université de Heidelberg ; annika.straube@iued.uni-heidelberg.de.
[4] Université de Heidelberg ; vahram.atayan@iued.uni-heidelberg.de.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

à l'Université de Heidelberg, projet inspiré par Christian Plantin, qui continue à nous prodiguer ses précieux conseils. C'est pour cela que nous avons décidé de la proposer pour ces mélanges, bien qu'elle ne puisse pas pour le moment fournir de résultats définitifs, mais ouvre plutôt une discussion et propose quelques pistes de recherche sur le lexique de l'émotion. Du point de vue méthodologique, il s'agit de la mise en œuvre de trois approches dont deux ont leur origine directe dans la recherche de Christian Plantin, tandis que la troisième permet de jeter un regard complémentaire sur certains phénomènes.

Nous partons d'une définition générique des émotions, suivant la proposition de Schwarz-Friesel (2013 : 55), qui les considère comme des « catégories-syndromes » multidimensionnelles et subjectives avec des représentations internes évaluées comme positives ou négatives et identifiables par introspection et/ou par la perception de signaux physiques. Elles peuvent – ce qui est important pour nous – être extériorisées par différents moyens, linguistiques, entre autres. Nous nous intéressons à l'ancrage des émotions dans le lexique des langues naturelles et à leur expression dans le discours.

Dans ses nombreuses contributions à l'analyse des émotions, Christian Plantin a étudié des aspects très différents de ce phénomène : le cadre situationnel des émotions, leur gestion interactionnelle, les « grandes » et les « petites » émotions, etc. (voir les nombreux cas de figure présentés dans *Les bonnes raisons des émotions*, Plantin 2011). Parmi ceux-ci, nous allons nous intéresser à deux aspects plus spécifiquement liés aux émotions dans le système et dans l'emploi de la langue. Il s'agit ici de l'argumentation sur les émotions (voir par ex. Plantin 1997, 1998, 2004), donc des émotions en tant qu'objets de l'argumentation, et de l'analyse de l'intégration des termes d'émotion dans les dictionnaires (Plantin 2015).

L'idée de base de la première des trois approches qui seront présentées ici est d'identifier ce sur quoi on peut argumenter spécifiquement lorsqu'il s'agit de l'émotion. Les émotions, finalement, semblent ne pas être très différentes de tout autre objet de la communication : elles peuvent faire l'objet d'une discussion concernant leur existence même, leur catégorisation (on pense évidemment au fameux « Je ne m'énerve pas, je suis en colère » de Ségolène Royal), leur justification par les faits (est-ce que tel danger est suffisamment réel pour en avoir peur ?) ou leur justification vis-à-vis d'une certaine norme (la colère en tant que péché capital serait difficilement justifiable). La possibilité d'analyser les argumentations qui se développent autour des émotions à travers des textes authentiques nous permet ainsi de mieux comprendre les représentations cognitives des scénarios émotionnels (le lien entre la réalité du danger et la peur), leurs évaluations et connotations normatives (le fait qu'un candidat aux élections présidentielles s'énerve peut être perçu comme un signe

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

de fragilité / faiblesse, tandis que la colère peut indiquer la solidité de ses repères moraux), etc.

Pour l'analyse des émotions à travers leur présentation dans les dictionnaires, Christian Plantin définit certains ensembles de mots liés à un terme d'émotion, dont :

- les mots définis (aussi) par le terme même (ou sa famille),
- les mots qui définissent le terme et
- les autres mots définis par les mots qui définissent le terme en question.

Pour comprendre ce que ces ensembles nous apprennent sur les émotions, il faut d'abord se demander quels en sont les éléments typiques. Parmi les mots définis par un terme émotionnel (à titre d'exemple *peur*) on trouvera ses hyponymes : comme *terreur* (= *Peur violente et incontrôlable, qui empêche d'agir, qui paralyse*[5]), mais aussi des éléments de son scénario émotionnel comme la cause (*spectre : Événement futur qu'on évoque pour faire peur*) ou l'effet de l'émotion (*verdir : Blêmir sous l'effet de la peur*). Parmi les mots qui définissent le terme (*peur : Émotion pénible, assez violente, qui naît de la prise de conscience d'un danger, d'une menace et qui saisit une personne dans une situation précise*), on s'attendrait surtout à des mots désignant des traits définitoires « classiques » qu'on serait tenté de subsumer sous les notions de *genus proximum* (*émotion*) et *differentia specifica* (*pénible*, *violent*, *(lié à un) danger,* etc.). Jusqu'ici, rien de spectaculaire. Or, c'est lorsqu'on regarde de près le troisième ensemble – les mots définis par les mots qui définissent le terme émotionnel – que l'originalité de l'idée de Christian Plantin devient évidente. Dans cet ensemble, on trouve logiquement les co-hyponymes de *peur* (*joie : Émotion agréable de bonheur, de ravissement et de satisfaction ; trouble : Émotion causée par un désir amoureux mêlé de timidité*), en passant par le *genus proximum* « *émotion* ». Bien sûr, ces associations ne sont pas vraiment surprenantes, les hyponymes, les hyperonymes et les co-hyponymes étant des partenaires paradigmatiques naturels d'un terme. Pourtant, le procédé permet aussi l'identification des associations qui passent par d'autres notions, comme par ex. *pénible* (*difficile : Psychologiquement pénible* ; *lourd : Pénible à supporter, accablant, écrasant* ; *galère : Situation pénible, embarrassante*, *travail difficile* ; *vide : Sentiment pénible*

[5] Les définitions sont extraites du logiciel *Antidote* 8. Ce logiciel contient plusieurs ressources numériques pour la langue française, comme, par exemple, un dictionnaire monolingue et des informations sur les cooccurrences et sur les champs lexicaux des mots. Il offre deux avantages principaux : premièrement, le volume du corpus sous-jacent. Celui-ci comporte plus de trois milliards de mots tirés de sites web journalistiques, comme *Le Monde*, de bibliothèques numériques comme *Gallica* et *Projet Gutenberg*, ainsi que d'autres sites web, ce qui le rend représentatif de la langue française dans toute sa diversité. Deuxièmement, le fait qu'*Antidote*, contrairement aux méthodes traditionnelles qui permettent le repérage des mots se trouvant à proximité l'un de l'autre, identifie aussi les combinaisons distantes (p. ex. celles dont les éléments sont reliés par un pronom relatif) et permet ainsi d'affiner la recherche (cf. *Druide informatique* 2015 : 22).

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

provoqué par l'absence de quelqu'un, de quelque chose). En revanche, ces associations ne sont pas toujours évidentes. Ceci est lié à notre façon de percevoir la sémantique des mots d'une langue naturelle, et donc au fait que l'on a tendance à attribuer à certains traits sémantiques plutôt le statut de *genus proximum* et à d'autres plutôt celui de *differentia specifica.* Or, dire que la peur est un élément de la classe des *émotions* qui, spécifiquement, est lié au trait de *pénibilité*, n'est qu'un choix parmi plusieurs choix possibles. Il serait tout aussi possible logiquement de dire que la peur est un élément de la classe des notions liées à la pénibilité et est, spécifiquement, une émotion (à la différence de *galère*, par ex., qui est un élément de la classe des notions liées à la pénibilité, mais est, spécifiquement, une situation). De ce fait, *peur* appartiendrait au paradigme de *joie*, *crainte*, *colère*, etc., mais aussi à celui de *difficile*, *lourd*, *galère*, etc. L'approche proposée par Christian Plantin permet donc en même temps de prendre en considération certaines structures d'associations, mais aussi les paradigmes potentiels constitués par toute la richesse sémantique d'une notion complexe telle que la *peur*. Evidemment, cette approche présuppose la capacité de faire des abstractions productives à partir des listes de notions identifiées dans les dictionnaires (comme dans Plantin 2015).

La dernière approche dont il sera question ici, l'analyse des profils combinatoires des termes d'émotion (cf. surtout les travaux faits dans le groupe de Peter Blumenthal comme Blumenthal 2009, 2011 et Grutschus & Kern 2014, parmi beaucoup d'autres), nous semble être en mesure de compléter l'approche basée sur l'analyse des dictionnaires. Il s'agit ici d'analyser les collocations[6] statistiquement représentatives d'un terme, c'est-à-dire d'identifier les mots qui sont surreprésentés dans le contexte immédiat (normalement, 5 mots à gauche et à droite) du terme en question. Dans cette approche, on assume que l'analyse sémantique de cet ensemble de mots permet de préciser la valeur sémantique et les particularités d'usage du terme. Le point commun aux méthodes de Plantin et de Blumenthal se situe dans leur dernière étape, l'identification des dimensions sémantiques pertinentes à partir de listes de mots associés à un terme. Par contre, en ce qui concerne le statut à attribuer à ces listes dans les deux approches, la situation est plus compliquée. D'un côté, les associations dans les dictionnaires sont souvent liées aux scénarios émotionnels tout comme les collocations d'un terme d'émotion. Ainsi, dans le corpus d'*Antidote*, parmi les collocations de *peur* on trouve *trembler*, qui désigne un effet de l'émotion. Or, nous avons déjà vu que le mot *peur* est utilisé dans le dictionnaire d'*Antidote* pour définir un autre effet de l'émotion, *verdir*. De l'autre côté, les ensembles de mots identifiés dans les dictionnaires décrivent l'intégration paradigmatique des

[6] Nous utilisons ici le terme générique *collocation* sans faire la distinction avec d'autres termes utilisés en linguistique, comme *collocatif, cooccurrent* et *cooccurrence*.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

mots, alors que les collocations décrivent l'intégration syntagmatique. Voilà pourquoi nous pensons que l'application des deux méthodes aux mêmes objets d'étude sera utile. En plus, l'analyse menée à la fois dans les dictionnaires et au niveau des collocations est particulièrement intéressante pour la confrontation sémantique de plusieurs mots du même champ sémantique d'une même langue ou des notions approximativement équivalentes dans deux langues différentes.

Tout cela constitue donc une base valable pour un projet de recherche à long terme. Dans cette contribution, nous ne présenterons que trois études de cas actuelles. La première (section 2), qui se base sur Fetzer (en préparation)[7], est dédiée à quelques considérations préliminaires sur l'analyse des émotions en tant qu'objet de l'argumentation dans les corpus EuroParl et OpenSubtitles. La deuxième (section 3), dont les résultats proviennent de Straube (2016)[8], est une analyse des collocations des termes *chagrin*, *douleur*, *peine*, *souffrance*, *tristesse* visant d'en identifier les différences sémantiques. Enfin, la troisième (section 4), qui se base sur Biege (2016 et 2017)[9], présente une application parallèle des deux méthodes – analyse de dictionnaires et analyse des collocations – au même objet, la *haine*.

2. Les émotions comme objet de l'argumentation

Cette section présentera une méthode d'analyse de la sémantique des termes d'émotion, qui est au cœur d'un projet de doctorat en cours. Les émotions seront analysées dans des contextes où elles constituent l'objet même d'une séquence argumentative. Cette étude rompt ainsi avec l'analyse plus traditionnelle des émotions comme instruments dans l'argumentation (*pathos*). Nous observerons comment les émotions sont contestées, justifiées ou jugées. Dans un premier temps nous présenterons brièvement le cadre général de l'analyse. Nous nous demanderons surtout pourquoi les émotions en elles-mêmes peuvent fonctionner comme objets de l'argumentation. Nous présenterons ensuite les résultats d'une première analyse portant sur les fréquences des termes d'émotion dans les deux corpus sélectionnés, ainsi que quelques exemples de termes d'émotion susceptibles de constituer l'objet de l'argumentation.

[7] Fetzer, Bettina (en préparation): *Emotionen als Argumentationsgegenstand. Eine sprachvergleichende Studie zum Deutschen, Französischen und Spanischen*, Thèse de doctorat à l'Université de Heidelberg.

[8] Straube, Annika (2016), *Die Quasisynonyme* chagrin, douleur, peine, souffrance *und* tristesse – *Unterschiede in Bedeutung und Verwendung*, mémoire de séminaire, Université de Heidelberg, inédit.

[9] Biege, Julien (2016), *Emotionslexik und -semantik. Wortfeldanalyse von « haine »*, mémoire de séminaire, Université de Heidelberg, inédit.
Biege, Julien (2017), *Emotionslexik und -semantik. Analyse der Kookkurrenzen von « haine »*, mémoire de séminaire, Université de Heidelberg, inédit.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

2.1. Émotions et argumentation

L'idée de base de cette approche est de relier deux vastes champs de recherche – l'argumentation et les émotions – en prenant comme point de départ les travaux de Plantin (1997, 1998, 2004, 2011) et de Micheli (2010)[10]. D'une manière générale, cette approche, applicable aussi aux analyses contrastives, peut être orientée dans une perspective onomasiologique (à partir de champs sémantiques comme PEUR, HAINE, AMOUR, etc.) ou sémasiologique (à partir de termes spécifiques appartenant à ces champs sémantiques). L'argumentation sur les émotions est le point central de l'analyse. Nous partons de l'hypothèse que les émotions ont une dimension intrinsèquement argumentable (cf. Micheli 2010 : 9 *sq.*). Il ne s'agit pas d'une étude de l'argumentation *par* des émotions, mais de l'étude de l'argumentation *des* émotions. En analysant l'argumentation autour des émotions, nous pourrons identifier les caractéristiques sémantiques des termes d'émotion dans une langue donnée. Les informations tirées des corpus doivent donc nous permettre de bien différencier les termes d'émotion sur le plan sémantique, aussi bien au niveau interlingual qu'intralingual.

Concentrons-nous d'abord sur la question de savoir pourquoi les émotions peuvent en elles-mêmes constituer l'objet d'une argumentation. Dans *La Rhétorique* d'Aristote, l'essentiel dans l'argumentation, c'est de convaincre l'interlocuteur. Aristote définit les trois ressorts principaux de l'art de convaincre : le *Logos*, l'*Ethos* et le *Pathos*. Le *Logos* correspond à l'effort de persuader par un raisonnement qui se base sur la logique ; l'*Ethos* renforce la crédibilité du locuteur par le recours à des arguments qui reposent sur sa personnalité, comme par exemple des arguments qui se basent sur ce qu'il a vécu, son mode de vie, ses attitudes et ses qualités ; le *Pathos* constitue enfin le côté émotionnel des arguments. Il s'agit, dans ce cas, de persuader en faisant appel aux émotions de l'auditoire pour accroître l'efficacité d'un raisonnement (cf. Eggs 1984 : 208 *sq.*, 214, 221 *sq.*). Plantin résume ces trois piliers aristotéliciens de la persuasion, en soulignant leur importance dans le discours argumentatif.

> […] le discours doit *enseigner*, *plaire*, *toucher (docere, delectare, movere)*. Il doit d'abord enseigner par le *logos*, c'est-à-dire informer (raconter, narrer) et argumenter ; cet enseignement emprunte la voie intellectuelle vers la persuasion, celle que tracent les preuves objectives. Mais information et argumentation sont, d'une part, menacées par *l'ennui*, et d'autre part, ne suffisent pas à déclencher le passage à l'acte ; il ne suffit pas de voir le bien, il faut encore le vouloir. D'où la nécessité de fournir aux auditeurs des indices périphériques de vérité : ce sera la fonction des preuves liées à l'*éthos*

[10] Qui a réalisé une analyse de l'émotion argumentée dans les débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

(« *aie confiance…* ») et des stimuli émotionnels quasi physiques qui constituent le *pathos* (Plantin 2011 : 18).

Cette perspective a été reprise en grande partie par les théories modernes de l'argumentation, qui, pourtant, considèrent souvent que l'argumentation devrait idéalement se limiter à la persuasion par le raisonnement, le recours aux émotions comportant le danger de la manipulation (cf. Plantin 2011 : 1*sq.*). A l'instar de Micheli (2010), nous voulons compléter cette conception traditionnelle des rapports entre l'émotion et l'argumentation par une approche alternative qui s'intéresse aux cas où les locuteurs argumentent autour d'une émotion. Plantin parle de l'« argumentabilité » des émotions (Plantin 1997 : 81, cité dans Micheli 2010 : 18) et Micheli (2010 : 18) entend par cette notion « la possibilité, pour un objet, d'être argumenté ». Selon ce dernier, cette argumentabilité des émotions est liée au fait qu'il existe un rapport entre les émotions et la cognition. Il distingue entre les effets cognitifs des émotions (situés « en aval ») et leurs origines cognitives ou antécédents cognitifs (situés « en amont »). Cela veut dire que, d'un côté, les émotions produisent des effets sur la cognition et, de l'autre, elles résultent de processus cognitifs (*ibid.* : 48). Du fait qu'elles sont le fruit de tels processus, elles sont passibles d'évaluation, de réfutation ou de justification et relèvent de ce fait du champ de l'argumentation. Micheli résume ce point en affirmant que « l'ancrage cognitif des émotions – dans les croyances et les jugements – implique qu'elles sont accessibles à l'argumentation » (*ibid.* : 52).

Une autre approche de l'argumentabilité des émotions, celle de Plantin (1997), part des interactions argumentatives mêmes. Micheli (2010 : 105) donne des exemples[11] dans lesquels les locuteurs contestent a) la raison d'être d'une émotion actuelle, b) la justification d'une émotion durable et c) l'absence d'émotion :

a) Tu n'as aucune raison d'être indigné. Si tu examines la situation, tu te rendras compte que…
b) Il a constamment honte de ses parents, ce qui n'a aucun fondement si on considère que…
c) Figure-toi qu'elle ne ressent aucune pitié pour les animaux maltraités ! C'est incompréhensible ! En effet…

Dans l'approche de Plantin (1997 : 81, cité dans Micheli 2010 : 106), les locuteurs « argumentent des émotions », ce qui veut dire que les émotions font l'objet d'une justification ou d'une réfutation. Nous pouvons conclure que la différence entre ces deux approches consiste dans leur degré d'abstraction. Micheli traite le rapport entre l'argumentation et l'émotion sur une échelle abstraite considérant

[11] Les exemples sont construits.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

les relations entre la cognition et les émotions. Cette base se révèle essentielle pour de futures analyses des discours argumentatifs qui prendront en considération les émotions. Plantin part d'un phénomène plus concret, à savoir des interactions ou des textes mêmes, et déduit l'argumentabilité des émotions de l'observation qualitative des textes.

2.2. L'analyse des fréquences des termes d'émotion dans les corpus EuroParl et OpenSubtitles

Après avoir posé que les émotions peuvent devenir l'objet d'une argumentation, nous passons à la seconde partie de cette section, qui touche directement à l'examen des fréquences des termes d'émotion qui font l'objet de notre analyse dans deux corpus sélectionnés pour une première exploration. Ces données concernant la fréquence des termes d'émotion nous semblent essentielles pour l'identification des émotions susceptibles de constituer l'objet de l'argumentation[12].

Nous avons utilisé, d'un côté, une partie du corpus EuroParl issu des débats parlementaires européens[13] et, de l'autre côté, une partie du corpus de sous-titres OpenSubtitles (OS)[14]. La partie allemande d'EuroParl que nous avons exploitée (énoncés originaux en allemand avec des traductions en français et en anglais) compte environ 2,5 millions d'occurrences, la partie française d'EuroParl (énoncés originaux français avec des traductions en allemand et en anglais), presque 4 millions ; la partie allemande (énoncés originaux en allemand) d'OpenSubtitles compte environ 5 millions d'occurrences et la partie française, presque 8 millions. Pour notre analyse nous n'avons consulté que les discours originaux en français et en allemand des deux corpus. Les traductions françaises, allemandes ou anglaises n'ont pas été prises en compte.

Nous avons procédé à une analyse des fréquences des termes correspondant aux six émotions de base (d'après Ekman 2010) dans ces corpus : *tristesse*, *joie*, *colère*, *peur*, *dégoût* et *surprise*. Le nombre des émotions de base étant controversé, nous avons ajouté également le *mépris*, la *haine* et l'*amour*. L'analyse fournit nos premiers résultats concernant les fréquences des termes d'émotion dans deux corpus différents et ne prétend pas rendre compte de toutes les émotions.

Partant d'une approche qui vise une étude sémantique des termes, nous avons d'abord déterminé la famille et les quasi-synonymes des termes d'émotion[15] pris en compte à l'aide de dictionnaires. Pour

[12] Nous soulignons que l'objet de cette analyse est représenté uniquement par les termes d'émotion et que d'autres possibilités d'exprimer verbalement les émotions ne sont pas prises en considération dans cette étude.
[13] http://www.statmt.org/europarl/ (17.06.2017).
[14] http://opus.lingfil.uu.se/OpenSubtitles.php (17.06.2017).
[15] Le nombre de termes analysés n'est pas toujours le même. Il dépend des données trouvées dans les dictionnaires.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

l'allemand, nous avons consulté le *DWDS* (*Digitales Wörterbuch der deutschen Sprache*[16]) et le *Duden*[17], pour le français, le *Trésor de la langue française (informatisé)*[18] et le logiciel *Antidote*[19]. Nous avons ensuite fait un tri des données obtenues en éliminant, par exemple, les homonymes ou la didascalie dans OpenSubtitles. Nous avons compté les fréquences absolues[20] à l'aide des expressions régulières dans l'éditeur de source *Notepad++*[21] et calculé les fréquences relatives[22] des termes d'émotion afin de pouvoir comparer les deux corpus. L'analyse nous a fourni les résultats suivants :

	ALLEMAND			
	EuroParl		**OpenSubtitles**	
fréquences	absolues	relatives	absolues	relatives
ANGST 'peur'	795	310,18	2725	520,01
TRAUER 'tristesse'	62	24,19	875	166,97
WUT 'colère'	72	28,09	1172	223,65
FREUDE 'joie'	462	180,26	2569	490,24
ÜBERRASCHUNG 'surprise'	170	66,33	720	137,40
EKEL 'dégoût'	9	3,51	179	34,16
VERACHTUNG 'mépris'	9	3,51	17	3,24
HASS 'haine'	26	10,14	598	114,12
LIEBE 'amour'	46	13,66	4295	819,62

Tableau 1 : Les fréquences absolues et relatives des termes d'émotion dans les corpus allemands

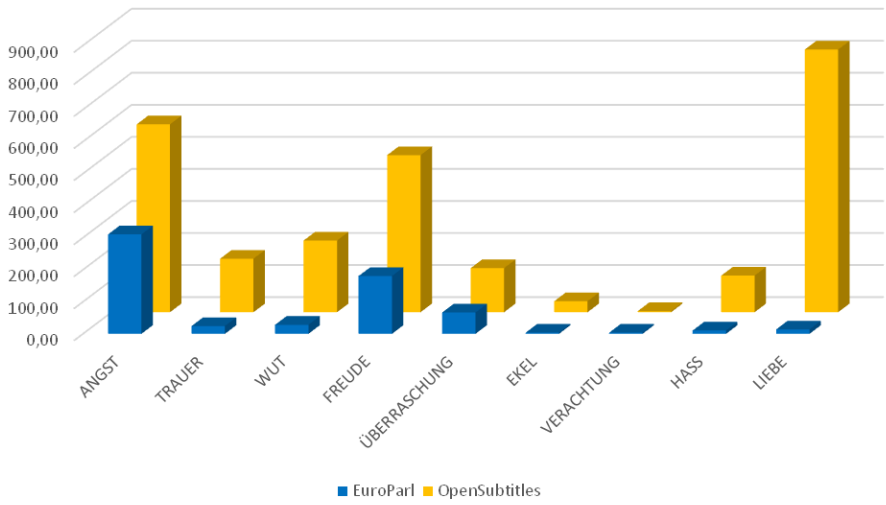
	FRANÇAIS			
	EuroParl		**OpenSubtitles**	
fréquences	absolues	relatives	absolues	relatives
PEUR	1351	352,84	5855	746,17
TRISTESSE	151	39,44	2005	255,52
COLÈRE	167	43,62	1417	180,58
JOIE	1050	274,23	5925	755,09
SURPRISE	302	78,87	1430	182,24
DÉGOÛT	29	7,57	484	61,68
MÉPRIS	124	32,39	199	25,36
HAINE	196	51,19	503	64,10
AMOUR	199	51,97	15865	2021,86

Tableau 2 : Les fréquences absolues et relatives des termes d'émotion dans les corpus français

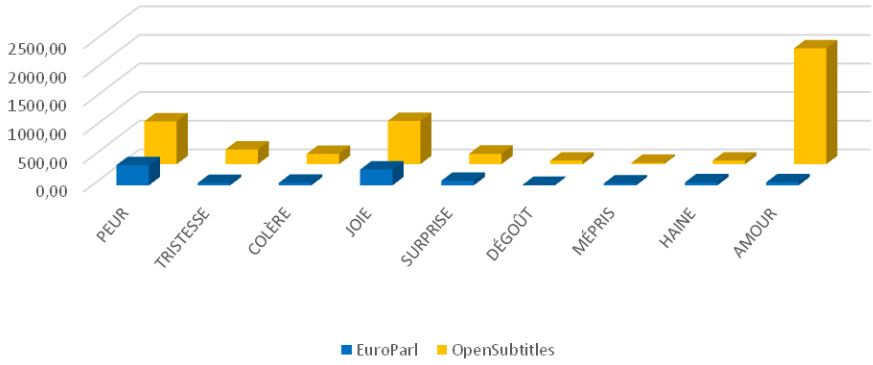
[16] https://www.dwds.de/ (17.06.2017).
[17] http://www.duden.de/ (17.06.2017).
[18] http://atilf.atilf.fr/ (17.06.2017).
[19] http://www.antidote.info/fr/antidote (17.06.2017).
[20] La fréquence absolue d'un mot dans un corpus correspond au nombre de ses occurrences dans le corpus.
[21] https://notepad-plus-plus.org/fr/ (27.02.2018).
[22] La fréquence relative sert à standardiser le nombre d'occurrences des termes d'émotion dans les corpus. Elle est calculée en divisant la fréquence absolue du terme par le nombre des mots dans le corpus. Le quotient est multiplié par 1 million.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

Pour comparer les deux corpus, une présentation des fréquences relatives à l'aide de graphiques sera plus claire.



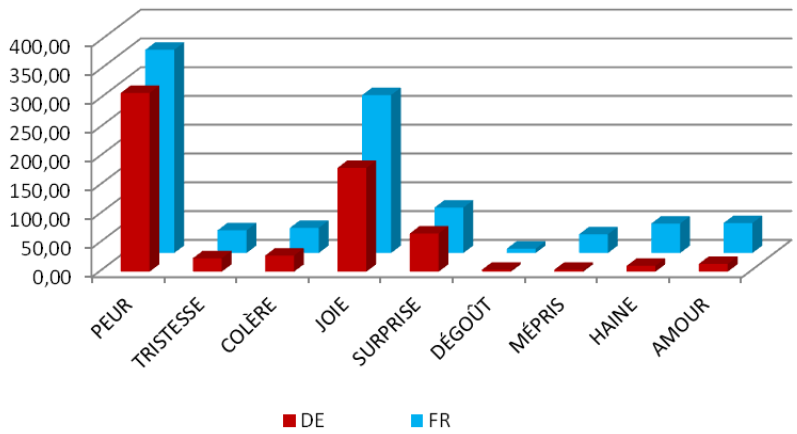
Graphique 1 : Les fréquences relatives des termes d'émotion dans les corpus allemands



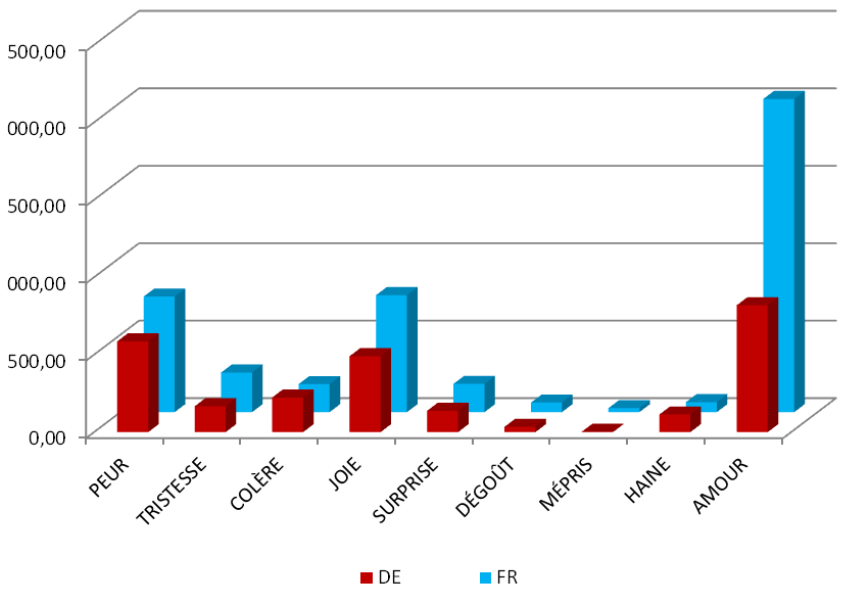
Graphique 2 : Les fréquences relatives des termes d'émotion dans les corpus français

Les graphiques suivants permettent de comparer les fréquences relatives des termes d'émotion dans les deux langues pour un même corpus :

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)



Graphique 3 : Les fréquences relatives des termes d'émotion en allemand (DE) et en français (FR) dans EuroParl



Graphique 4 : Les fréquences relatives des termes d'émotion en allemand (DE) et en français (FR) dans OpenSubtitles

On voit bien qu'en général, dans les deux langues, les termes d'émotion sont plus fréquents dans le corpus de sous-titres (Graphiques 1 et 2). Parmi les émotions analysées, les émotions les

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

plus fréquentes sont la PEUR, la JOIE et la SURPRISE dans EuroParl, tant en allemand qu'en français, et la PEUR, la TRISTESSE, la JOIE et l'AMOUR dans OpenSubtitles. COLÈRE et WUT sont également assez fréquents dans le corpus de sous-titres.

Les graphiques 3 et 4 mettent en évidence des différences de fréquence des termes d'émotion en allemand par rapport au français : dans les deux corpus, c'est en français que les termes d'émotion sont plus fréquents, à l'exception de COLÈRE et de HAINE dans OpenSubtitles (cf. également les tableaux 1 et 2). Les différences peuvent s'expliquer soit par le choix de quasi-synonymes et de mots de la famille du terme d'émotion pris en compte, soit par des tendances générales dans l'emploi des termes d'émotion dans les deux langues. Afin de vérifier ces hypothèses, il nous faut une analyse plus approfondie des données.

Prenons l'exemple de PEUR et ANGST pour une analyse plus détaillée. Nous avons considéré le terme *peur* et ses quasi-synonymes *crainte*, *angoisse*, *effroi* et *inquiétude*, pour le français, et le terme *Angst* et les quasi-synonymes *Furcht*, *Sorge* et *Befürchtung* pour l'allemand. Ces termes allemands sont souvent traduits par *peur* (*Angst* et *Furcht*), par *inquiétude* (*Sorge*) et par *craintes* (*Befürchtung*)[23]. Les familles respectives et le pluriel de ces termes sont également pris en compte, par exemple *Ängste* 'peurs' et *ängstlich* 'peureux' pour *Angst*.

ANGST est une émotion plutôt fréquente dans les corpus originaux allemands. Ainsi, la fréquence du terme *Angst*[24] dans OpenSubtitles est de 439,48 par million d'occurrences, tandis que dans EuroParl nous avons des fréquences de 66,72 par million d'occurrences pour *Angst*, 121,35 pour *Sorge*[25], 44,09 pour *befürchten*[26] 's'inquiéter' et 28,09 pour *Befürchtung*. Dans OpenSubtitles, le verbe *fürchten* 'craindre' est également assez fréquent (66,21). En ce qui concerne les corpus originaux français, *peur* est également le terme émotionnel qui revient le plus souvent dans OpenSubtitles (562,78 par million d'occurrences). *S'inquiéter* (71,49) et l'adjectif *inquiet* (28,93) ont aussi une fréquence plutôt élevée dans ce corpus, tout comme le quasi-synonyme *angoisse* (20,14). Dans EuroParl, ce sont les mots *peur* (37,61), *crainte* (36,30), *inquiétude* (165,58) ; *s'inquiéter* (44,14) et *inquiet* (55,63) qui dominent. La fréquence élevée dans EuroParl des mots comme *Sorge*, *befürchten* ou *Befürchtung*, en allemand, et *inquiétude*, *s'inquiéter*, en français, peut s'expliquer par l'appartenance générique de ce corpus, qui relève du discours politique. Cela explique aussi les autres choix lexicaux, ainsi que la préférence pour les termes du langage soutenu. Mais il faut prendre en compte aussi les contraintes communicatives et les

[23] Les traductions indiquées entre parenthèses servent comme orientation. La traduction de ces termes d'émotion dépend fortement du contexte et il n'existe souvent pas d'équivalent standard.
[24] Le pluriel est toujours pris en compte.
[25] Les formules *Sorge tragen*, etc. ont été éliminées de notre analyse.
[26] Conjugué au présent.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

objectifs argumentatifs des locuteurs, et notamment la fréquence des appréciations positives ou négatives de certains états de choses et des conjectures souvent négatives, surtout dans les argumentations pragmatiques qui s'articulent autour des conséquences positives ou négative d'une action en discussion. Les exemples (1)-(3) illustrent l'usage typique des termes mentionnés ci-dessus dans le corpus EuroParl :

(1) Einmal steht hier im Bericht: "Zur Bekämpfung der Korruption und der Wirtschaftskriminalität, die nach wie vor Anlass zu ernster **Sorge** geben, sind verstärkte Anstrengungen erforderlich". (EuroParl DE)
'On peut lire, dans le rapport, que pour lutter contre la corruption et la criminalité économique, qui restent la cause de graves inquiétudes, il est nécessaire d'accentuer encore les efforts.'

(2) So weit meine realistische Einschätzung der Situation, meine begründete **Befürchtung**. (EuroParl DE)
'Telle est mon évaluation réaliste de la situation et telle est ma crainte justifiée.'

(3) Monsieur le Commissaire, nous sommes particulièrement **inquiets** parce que nous n'avons pas le sentiment que la décision prise réponde à l'**inquiétude** des consommateurs. (EuroParl FR)

L'appartenance générique des corpus, ainsi que l'emploi des expressions plus ou moins figées utilisées comme formules discursives dans les deux langues, expliquent aussi la haute fréquence de quelques autres termes d'émotion. En ce qui concerne l'émotion JOIE / FREUDE, pour l'allemand, c'est surtout le verbe *sich freuen*[27] 'se réjouir' qui apparaît ; il a perdu sa connotation émotionnelle et est utilisé souvent comme formule de politesse. C'est le terme le plus fréquent dans les deux corpus, suivi du substantif *Freude* 'joie' et de l'adjectif *fröhlich* 'joyeux'. Pour le français, le verbe *réjouir/se réjouir* est le mot le plus fréquent dans EuroParl (*Je me réjouis donc moi aussi de cette directive […]*), suivi de *heureux*, *plaisir* et *enthousiasme*. Dans OpenSubtitles, c'est l'adjectif *heureux* qui est le plus fréquent, suivi par ordre décroissant de *plaisir*, *bonheur* et *joie*. A la différence de l'allemand, en français, la distribution des termes de l'émotion JOIE diffère selon le genre.

La SURPRISE est en général moins fréquente que la PEUR et la JOIE. Si nous nous reportons à nos données, nous voyons que les adjectifs *surpris*, *étonné* et *étonnant* sont assez fréquents dans les deux corpus français, le substantif *surprise*[28] étant toutefois plus

[27] Même si nous avons supprimé l'expression *sich freuen, dass* dans EuroParl.
[28] Nous avons pris en compte seulement l'émotion *surprise* et pas la surprise au sens de 'cadeau'.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

fréquent dans OpenSubtitles. Dans les corpus allemands, les termes à considérer sont les adjectifs *überrascht* 'surpris' et *erstaunt* 'étonné' dans EuroParl ainsi que *Überraschung*, *überraschen* 'surprendre' et *überrascht* dans OpenSubtitles.

La fréquence de l'émotion TRISTESSE dans OpenSubtitles est due, en français, surtout aux occurrences de l'adjectif *triste*, et des noms *peine*[29] et *chagrin*. En allemand, les mots ayant une haute fréquence sont l'adjectif *traurig* 'triste' et les substantifs *Schmerz* 'peine' et *Kummer* 'chagrin'.

La haute fréquence des termes d'émotion correspondant à AMOUR dans OpenSubtitles s'explique par le nombre d'expressions construites avec le verbe *aimer*. Les verbes, *aimer* en français et *lieben* en allemand, représentent des cas particuliers par rapport à la diversité sémantique de leurs emplois, parce qu'ils n'expriment pas toujours l'amour proprement dit, mais une simple préférence qui donne pourtant lieu à l'expression d'une attitude mentale[30]. Ils sont donc utilisés dans le sens de 'éprouver de l'amour pour qqn/qqch', ainsi que dans le sens de 'avoir un intérêt très vif pour qqch'. Les deux sens ont été pris en compte pour l'analyse. Le substantif *amour* et l'adjectif *amoureux*, ainsi que le verbe *adorer*, sont également fréquents dans le corpus original français d'OpenSubtitles. Dans la partie allemande, on a le verbe *lieben* et le substantif *Liebe*.

La fréquence des termes d'émotion correspondant à COLÈRE dans les corpus de sous-titres est due à la présence des termes *colère* et *énerver/s'énerver* (*Je m'énerve parce que j'en ai assez!)* dans la partie française et aux termes *Ärger* 'colère', *wütend* 'furieux' et *sich ärgern* 's'énerver' dans la partie allemande.

Après avoir passé en revue les données des deux corpus qui nous ont permis d'établir les fréquences des termes d'émotion, nous voudrions ajouter quelques exemples où le caractère justifié ou injustifié de l'émotion constitue la conclusion visée par une séquence argumentative (ex. 4-7) :

(4) **Zu Recht** besteht in vielen Mitgliedstaaten die **Befürchtung**, dass im Anschluss an eine Marktöffnung für den nationalen Personenverkehr bekannte Unternehmen den Markt einfach übernehmen. (EuroParl DE)
'Dans de nombreux États membres, l'on constate une crainte légitime que l'ouverture du marché du transport national de passagers pousse certaines entreprises à s'emparer tout simplement du marché.'

[29] Nous avons éliminé les occurrences de *peine* au sens de 'sanction'.
[30] Il faut tout de même souligner qu'il y a une différence entre l'emploi d'*aimer* et de *lieben*, parce qu'en allemand on a également le verbe *mögen* 'aimer', qui est utilisé encore très fréquemment, pour exprimer cette attitude mentale.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

(5) Der **Hass** gegen die USA schafft vielleicht einen kurzfristigen Schulterschluss zwischen politisch extrem unterschiedlichen Gruppierungen, **aber** er wird **keine Basis** für eine gemeinsame europäische Außenpolitik sein können. (EuroParl DE)
'La haine à l'encontre des États-Unis crée peut-être à court terme une solidarité entre des groupes politiques aux positions extrêmement divergentes, mais cela ne peut en aucun cas constituer une base pour une politique étrangère commune au niveau européen.'

(6) Naturellement en tant que commissaire, **je n'ai pas le droit d'être triste**, seulement de prendre bonne note, **mais** ces remarques ne prennent pas assez en considération les efforts de tous ceux qui ont travaillé, en Haïti même et à Bruxelles, dès la première heure, nuit et jour, pendant le week-end, sans rechigner ni demander de compensation. (EuroParl FR)

(7) Comme... vous êtes... des sauvages là !
C'est quoi ces méthodes de tortionnaires ?
Paul !
Quoi Paul ?
Monsieur Tellier, **je comprends votre colère**, **elle est justifiée**.
Ça suffit maintenant !
Laissez-nous la voir !
Je ne peux pas... (OpenSubtitles FR)

Les exemples (4) et (6) représentent une légitimation de l'émotion (*Zu Recht* ; *je n'ai pas le droit d'être triste... mais...*). Dans l'exemple (5), l'émotion « haine » est réfutée, tandis que dans l'exemple (7), l'émotion éprouvée par un individu (M. Tellier) est justifiée par un autre locuteur (*je comprends votre colère, elle est justifiée*). Dans tous les exemples l'objet même de l'argumentation et de savoir si une émotion a une raison d'être, une justification. L'émotion ne sert pas à convaincre, c'est l'argumentation qui sert ici à justifier ou contester l'émotion.

2.3. Résultats préliminaires

Cette section a fourni quelques préalables pour l'analyse des émotions en tant qu'objet de l'argumentation et surtout en tant que conclusion possible d'une argumentation ou d'une contre-argumentation, qui visent à en justifier l'existence ou à critiquer une émotion. Elle renseigne sur les fréquences des termes d'émotion dans deux corpus différents en allemand et en français et fournit, à titre illustratif, quelques exemples d'émotions pouvant faire l'objet de l'argumentation. Cette analyse nous aidera à décider quelle émotion retenir pour de futures études des émotions en tant que cibles de l'argumentation dans nos deux corpus.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

3. Lexique de la souffrance : quelques observations à partir de l'examen des profils combinatoires des lexèmes

La troisième section de cette contribution vise à préciser les propriétés caractéristiques de certains lexèmes dénotant des émotions, en mettant l'accent sur le lexique de la souffrance en français, et plus précisément sur les termes *chagrin, douleur, peine, souffrance* et *tristesse*. L'objectif de l'analyse est de déterminer les différences sémantiques entre ces termes moyennant la prise en considération de leurs profils combinatoires et donc de leur usage.

3.1. Résultats des études antérieures concernant le champ lexical de la souffrance

En 2009, une étude similaire, portant sur le champ lexical de la tristesse, a été conduite par Anna Krzyżanowska, qui avait choisi les mots *tristesse*, *peine* et *chagrin*. Selon ses résultats, tous ces termes renvoient à une cause définie : les émotions qu'ils désignent sont déclenchées par un événement précis qui, dans le cas de *tristesse*, n'est pas toujours identifiable. Le terme *tristesse* désigne une émotion ou un état psychologique d'une durée déterminée ou permanente, mais peut également faire référence à un état ponctuel. Quant à *chagrin*, le terme peut, dans certains cas, se rapporter à un événement ponctuel et, dans d'autres, dénoter un état psychologique duratif mais pas permanent ; cette émotion est plutôt orientée vers soi-même, tandis que *peine* est un terme désignant une émotion orientée sur autrui et souvent moins profonde que celle désignée par *chagrin*.

3.2. La méthode et le corpus

La méthode utilisée dans notre travail se base sur le postulat de Wittgenstein, devenu un lieu commun en linguistique moderne, qui soutient que les collocations d'un mot permettent de mieux décrire sa signification et son usage, car la signification de chaque mot dépend de son contexte d'emploi (cf. entre autres Blumenthal 2009 : 27). Nous avons donc analysé le profil combinatoire de chacun des termes choisis pour cette étude en examinant leurs collocations, les « accompagnateurs préférentiels », pour reprendre les termes de Blumenthal (2011 : 63). Pour cette analyse nous avons travaillé sur les collocations fournies par le logiciel *Antidote*.

3.3. Le choix des termes à analyser

Dans la première étape de notre recherche, nous avons identifié les termes soumis à l'analyse. Pour ce faire, nous avons recherché les

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

synonymes de *chagrin* dans le *Petit Robert* et le *TLFi*. Après l'exclusion des termes utilisés seulement dans des contextes précis comme *deuil*, des termes littéraires comme *affliction*, des termes vieillis comme *ennui* et des termes familiers comme *cafard*, il restait cinq mots à examiner : *chagrin, douleur, peine, souffrance* et *tristesse*. Ensuite, nous avons reconsidéré les définitions de ces termes dans les deux dictionnaires, pour avoir une première idée des traits sémantiques qui les distinguent. On peut résumer les résultats de cette première recherche dans le tableau suivant (n'y sont retenus que les traits mentionnés dans les définitions en question) :

	État durable	Émotion déclenchée par un événement précis	Émotion déclenchée par d'autres émotions	Aspect religieux	Impact somatique éventuel
Chagrin		+			
Douleur			+		+
Peine	+	+			
Souffrance	+			+	+
Tristesse	+				

Tableau 3 : Description sémantique des termes d'émotion étudiés

3.4. Classification des collocations

Après l'identification des termes à étudier et l'examen de leurs définitions, nous avons isolé leurs collocations à l'aide du logiciel *Antidote*. Nous les avons ensuite classées en nous inspirant des catégories proposées par Grutschus et Kern (2014), qui reposent sur des critères sémantiques. L'idée de cette approche est donc d'identifier la valeur sémantique des lexèmes avec lesquels les termes d'émotions établissent des liens préférentiels, c'est-à-dire les contextes sémantiques typiques de leur emploi. Nous avons donc distingué les catégories suivantes :

1. Le simple fait d'éprouver une émotion : *ressentir du chagrin* ;
2. Qualification de l'émotion : *souffrance expiatoire* ;
3. Caractérisation scalaire d'une émotion :
 a. renforcement de l'émotion : *amer chagrin*, *aggraver le chagrin* ;
 b. atténuation de l'émotion : *tristesse douce* ; *consoler/ calmer la douleur* ;
4. Causer l'émotion : *donner du chagrin*, *être source de chagrin* ;
5. Déclenchement de l'émotion : *la douleur envahit* ;
6. Effet de l'émotion : *se consumer de / être malade de chagrin* ;
7. Manifestation verbale de l'émotion : *confier / exprimer sa douleur* ;

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

8. Co-occurrence avec d'autres émotions : *chagrin* + *colère*[31], *chagrin* + *joie*[32] ;
9. Expérienceur de l'émotion : *chagrin d'enfant*.

Parmi les collocations étudiées une partie importante dérive de constructions figées (*noyer son chagrin*).

3.5. Résultats

La consultation des dictionnaires fournit déjà quelques indications importantes sur les différences entre les termes analysés. Ainsi, *chagrin* désigne une émotion négative relativement faible (par rapport à *douleur* ou *souffrance*) déclenchée par un événement précis ; *douleur* indique une émotion désagréable relativement forte qui peut être causée par une autre émotion, comme le chagrin, la peine ou le deuil ; *peine* renvoie à un état affectif moins fort mais duratif, *souffrance* à un état fort et duratif, qui peut avoir une connotation religieuse et, enfin, *tristesse* désigne une émotion faible et durative.

L'analyse du corpus a permis d'affiner ces résultats, qui sont similaires à ceux de Krzyżanowska (2009), et a montré que ces termes sont interchangeables dans beaucoup de contextes et ont de nombreux points en commun : toutes ces émotions renvoient, par exemple, à une cause précise : *chagrin d'amour / de l'absence…* ; *douleur de la séparation / de la perte…* Dans beaucoup de cas, plusieurs de ces termes sont utilisés dans la même phrase : « Je comprends ta peine et ton chagrin », ce qui confirme qu'il ne s'agit pas de synonymes parfaits. En effet, dans certaines locutions, comme *chagrin d'amour*, ces termes ne sont pas interchangeables.

L'analyse a également confirmé que le *chagrin* est déclenché par une cause précise, le constituant qui en exprime la cause étant relié au terme d'émotion par la préposition *de* (*chagrin d'amour / de l'absence…*). Le terme *chagrin* peut s'accompagner d'adjectifs atténuatifs, ce qui montre qu'une forte intensité n'est pas un trait sémantique définitoire de ce terme. Il en va de même pour *douleur*, qui peut également être accompagné par des adjectifs atténuatifs ; la cause en est souvent indiquée par un mot lié au terme d'émotion par *de* (*douleur de la séparation / de la perte…*). Contrairement au *chagrin*, qui est une émotion vécue par un individu, l'expérienceur de la *douleur* peut être collectif comme, par exemple, le peuple[33], ce qui est valable aussi, selon Krzyżanowska (2009), pour la *tristesse*.

[31] « Il a passé une nuit en compagnie d'une tentatrice, ce qui a provoqué *la colère et le chagrin* de son amie… » (*Le Soir*, cité dans le corpus d'*Antidote*).
[32] « Et la gauche est tellement en dehors du coup que c'en est à pleurer… *de joie ou de chagrin* selon vos goûts. » (*Libération*, cité dans le corpus d'*Antidote*).
[33] « Les chrétiens éprouvaient une vive douleur de ne pouvoir cacher en terre les restes des corps saints » (Ernest Renan, *Marc Aurèle et la Fin du monde antique*, Gallica, BnF).

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

Le corpus utilisé montre que *peine* semble ne pas être qualifiable par des adjectifs atténuatifs, contrairement aux résultats de Krzyżanowska, qui parle, entre autres, de *légères peines*[34]. Par rapport aux autres termes, nous avons trouvé moins d'exemples pour *peine* dans le corpus, ce qui pourrait indiquer, en général, sa faible fréquence.

Pour ce qui est de la *souffrance*, l'analyse du corpus a confirmé la forte intensité (nous ne trouvons pas d'adjectifs atténuatifs dans les collocations) et la connotation parfois religieuse du terme : en effet, de nombreux exemples proviennent du domaine religieux (*la souffrance du Christ, la souffrance purifie, la souffrance rédemptrice…*). L'expérienceur peut être collectif (*souffrance du peuple / de la population…*).

Pour finir, le terme *tristesse* semble avoir une sémantique légèrement différente par rapport aux autres termes, souvent qualifiés par des adjectifs (très) négatifs, tandis que *tristesse* peut être qualifié aussi par des adjectifs qui opèrent une évaluation plutôt positive, parfois poétique, tels que *majestueuse*, *douce* et *sereine*.

Notre analyse s'est focalisée sur des termes d'émotion en français. Mais les différents termes d'émotion ne désignent pas forcément les mêmes concepts dans d'autres langues : il est possible, par exemple, que le terme *souffrance* ne renvoie pas à la même émotion que *sofferenza* en italien ou *Leiden* en allemand. Pour mettre en lumière ces différences, il serait intéressant de faire une analyse contrastive de termes correspondants dans d'autres langues comme *Kummer, Leiden, Schmerz* en allemand ou *sofferenza, dolore* et *tristezza* en italien, ce qui fera l'objet d'une recherche future.

4. La *haine* dans le dictionnaire et dans l'usage

Cette dernière section, basée sur trois méthodes appliquées dans le cadre de nos recherches antérieures (voir la note 9), est consacrée à la haine : une émotion stigmatisée, destructrice, que l'on reproche souvent à ses ennemis, mais qui n'est que rarement attribuée à soi-même. Bref : une émotion passionnante. Pourtant, la communauté scientifique, qu'il s'agisse de philologues, psychologues ou anthropologues, se divise sur la question de savoir si la haine est ou non une véritable émotion. Cette situation est compliquée par le fait que le mot *haine* semble être polysémique, puisque la plupart des dictionnaires en donnent au moins deux acceptions différentes : d'une part, une haine viscérale, potentiellement meurtrière, normalement dirigée contre autrui ; et, d'autre part, une forte détestation éprouvée à l'égard de situations, d'activités ou de choses, qui n'engendre généralement pas la violence. Toutefois, nous partons du principe

[34] En ce qui concerne le corpus d'*Antidote*, cette collocation n'est signalée qu'avec l'acception de 'sanction juridique'.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

qu'il ne s'agit pas de deux concepts distincts et irréconciliables, mais de deux extrêmes dans le vaste continuum sémantique que parcourt le mot *haine* dans toutes ses nuances. Ce type de continuum est fréquent dans le lexique des émotions, comme l'illustre l'exemple des *-phobies* qui parcourent sans heurt un espace entre la peur et la haine, selon leur objet. Nous analysons ce continuum en nous intéressant surtout aux représentations métaphoriques de la haine, tout en tenant compte de l'analyse de la colère (*anger*) effectuée par Kövecses (1995), qui proposait de résumer les représentations métaphoriques universelles de cette émotion par la description suivante : « hot fluid in a container » 'fluide chaud dans un réceptacle'. Nous examinons donc ces métaphores pour déterminer si la haine est bien une émotion différente de la colère ou s'il s'agit du même concept.

4.1. Les corpus

Pour cette analyse, nous avons fait appel à deux corpus différents : il s'agit, d'une part, du corpus du logiciel *Antidote* 8 et, d'autre part, du *Trésor de la Langue Française (informatisé)* (*TLFi*). Nous avons préféré le *TLFi* à d'autres dictionnaires en ligne pour des raisons purement pratiques et techniques. Il faut bien sûr garder à l'esprit que le dernier volume du *Trésor* est paru en 1994 et que, par conséquent, certaines évolutions et innovations sémantiques du français moderne pourraient être absentes du *TLFi*. Néanmoins, vu que la haine fait partie du vocabulaire de base, nous estimons que l'état de la langue française représenté dans ce dictionnaire est encore suffisamment proche du français actuel pour produire des résultats pertinents.

4.2. La méthode

Trois procédés différents sont mis à l'épreuve dans cette section, dont les deux premiers sont étroitement liés. La première méthode a été inspirée par l'article « *Paura, emozione, passione, sentimento* : étude de la contagion émotionnelle d'après le *Dizionario Combinatorio Italned* » (Plantin 2015), dans lequel Christian Plantin présente une nouvelle méthode pour déterminer la « dissémination » de certains mots liés aux émotions. Cette méthode consiste à chercher ces mots dans les définitions d'autres lexèmes pour ensuite analyser l'ensemble des mots D[m][35] établi de cette façon. Christian Plantin évoque aussi la possibilité de chercher dans le sens inverse, en analysant les termes définissant (ou impactant) le mot en question, voire, dans une étape ultérieure, l'ensemble D[m̲][36] de tous les mots impactés par ces termes. Cela correspond au deuxième procédé que nous avons employé dans notre

[35] « Domaine lexical du mot *m* » : les termes *impactés* (définis) par le mot *m*.
[36] « Domaine lexical de m̲ », où m̲ est la « famille impactante » du mot *m*.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

analyse. Enfin, la troisième méthode consiste à comparer les résultats obtenus grâce à l'application de ces deux méthodes à l'étude du mot *haine* aux résultats de l'analyse de toutes les collocations trouvées dans le corpus du logiciel *Antidote* 8, ce qui doit permettre un double regard – syntagmatique et paradigmatique – sur la sémantique de *haine*.

4.3. Le domaine lexical du mot *haine*

La recherche du mot *haine* dans toutes les définitions du *TLFi* donne 58 résultats dont 45 peuvent être considérés comme pertinents après un examen approfondi[37]. En analysant ces résultats, nous avons constaté qu'ils peuvent être classés en fonction de trois paramètres : 1) le rôle sémantique des mots impactés par *haine*, c'est-à-dire, ici, les éléments essentiels du scénario émotionnel de la haine actualisés dans les définitions prises en compte (déclencheur/raison : *odieux* ; porteur : *héréditaire*, action : *maudire* ; cible / victime : *gallophobie*) ; 2) les sentiments et les attitudes liés à la haine mentionnés dans ces définitions (*rage*) ; 3) les représentations métaphoriques des actions et des personnes impliquées, ainsi que de la haine même (*basilic*). Ici, nous allons nous concentrer sur ce dernier aspect.

Sur le plan métaphorique, nous avons ainsi pu identifier, en examinant les termes impactés par le mot *haine* dans le *TLFi*, deux champs lexicaux qui correspondent à deux représentations conceptuelles bien différentes de la haine :

1) la chaleur et l'échauffement : *chaud*, *échauffer* ;

2) les fluides corporels toxiques : *bave*, *venin*, et, corrélativement, les serpents : *vipère*, *basilic*.

Ce second champ lexical est d'autant plus intéressant qu'il diffère de la représentation métaphorique de la colère proposée par Kövecses (1995), ce qui suggère qu'il s'agit bien d'une émotion distincte.

4.4. Le domaine lexical de la famille impactante du mot *haine*

Pour cette analyse, nous sommes partis des deux définitions du mot *haine* : « Sentiment de profonde antipathie à l'égard de quelqu'un, conduisant parfois à souhaiter l'abaissement ou la mort de celui-ci » et « Sentiment de profonde aversion pour quelque chose » (*TLFi*), pour en extraire les mots susceptibles d'avoir un lien sémantique avec les émotions. La liste finale comporte neuf mots suffisamment spécifiques du point de vue sémantique (*sentiment*, *profond*, *antipathie*, *égard, conduisant, souhaiter*, *abaissement*, *mort*, *aversion*), leurs domaines

[37] Sont exclus de l'analyse les mots pour la définition desquels la contribution sémantique du mot *haine* est négligeable ou indirecte (par exemple, *indifférent*, « qui ne suscite ni amour, ni haine », ou *miel*, défini par le biais du proverbe *Bouche de miel, cœur de fiel* : « Les paroles trop douces, doucereuses, dissimulent l'âcreté du cœur, l'envie, la haine »).

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

lexicaux comprenant au total 1357 entrées. Nous avons ensuite éliminé tous les mots qui n'appartiennent pas à une famille morphosémantique représentée au moins dans trois de ces neuf domaines lexicaux. Comme dans le cas de la première méthode, nous nous concentrons sur les champs métaphoriques liés aux termes impactants de *haine*, qui présentent ici quelques particularités intéressantes. Nous avons pu identifier ainsi les catégories métaphoriques suivantes :

1) la température :
 a) la chaleur et l'échauffement : *chaleur*, *échauder* ;
 b) le froid et le refroidissement : *froid*, *froidir* ;
2) les fluides corporels : le sang (*sang*, *sanglant*) ;
3) les institutions morales :
 a) la justice : *juge*, *(in)justice* ;
 b) la religion : *religieusement*, *vénérer*.

Bien que deux de ces catégories rappellent les résultats de la première analyse, les différences sont significatives : ainsi, le champ métaphorique de la température ne se limite plus à la chaleur, mais comprend aussi le froid. Dans le domaine des fluides corporels, il n'est plus question de substances toxiques, ni de serpents d'ailleurs, et le sang, traditionnellement associé aux caractères impulsifs, y est présent. Le troisième domaine, celui des institutions morales, constitue un résultat plus surprenant qui fera l'objet de recherches approfondies. Pour l'interprétation de ces résultats il est important de préciser qu'ils reflètent la famille paradigmatique de *haine*, donc potentiellement une large gamme d'autres termes d'émotion liés aux champs métaphoriques en question.

4.5. Les collocations du mot *haine*

Moyennant le troisième procédé, appliqué au corpus du logiciel *Antidote* 8, nous cherchons à trouver des résultats comparables à ceux établis à l'aide des deux premières méthodes en tenant compte de la dimension syntagmatique du mot. Nous avons utilisé deux systèmes différents de classification des collocations pour représenter les résultats de l'analyse : d'abord la classification établie par Grutschus et Kern (2014) et adaptée par Straube (voir la note 8), qui se concentre principalement sur les différents rôles sémantiques actualisés dans les collocations des termes d'émotion, puis une classification plus spontanée, inspirée par celles décrites ci-dessus (voir 4.3. et 4.4.). Puisque notre analyse se concentre sur les représentations métaphoriques de la haine et des notions associées à celle-ci, nous nous contentons de constater que la classification utilisée par Straube est très utile pour la comparaison intralinguale du comportement des différents termes d'émotion, tandis qu'une classification sans catégories préalables, comme celle proposée ici, qui procède d'une

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

observation directe des donnés, permet d'analyser les représentations métaphoriques de façon plus fine.

En ce qui concerne les résultats de l'interprétation métaphorique des collocations du mot *haine*, il n'est peut-être pas très surprenant que ceux-ci soient nettement plus détaillés que les résultats obtenus en appliquant les deux premiers procédés, nous permettant de discerner au moins cinq catégories et dix sous-catégories conceptuelles :

1) le feu : *haine inextinguible*, *haine ardente* ;
2) une substance :
 a) un solide : *haine palpable*, *construire sur la haine*,
 b) un gaz : *respirer la haine*, *éructer sa haine*,
 c) un fluide :
 c1) corporel : *baver de haine*, *suer la haine*,
 c2) toxique : *haine envenimée*, *la haine envenime* ;
3) un être vivant :
 a) un être humain : *haine opiniâtre*, *haine sourde*,
 b) un animal : *haine féroce*, *la haine couve*,
 c) une plante : *haine enracinée*, *semer la haine* ;
4) une maladie :
 a) mentale : *délire haineux*, *haine pathologique* ;
 b) physique : *vomir sa haine*, *haine nauséabonde* ;
5) une institution morale :
 a) la justice : *condamné à la haine*, *mériter sa haine* ;
 b) la religion : *prêcher la haine*, *haine religieuse*.

Tout en confirmant les tendances mises en évidence moyennant les deux premières analyses, l'approche syntagmatique nous permet de faire des analyses plus fines. D'abord, les catégories déjà identifiées sont en partie confirmées (institution morale) et en partie intégrées dans un ensemble plus vaste (fluide → substance), ou réalisées aussi par un élément central du champ en question (température → feu). En plus, nous trouvons ici deux grandes catégories supplémentaires, la personnification de la haine et sa conception métaphorique comme une maladie.

4.6. Résultats

Dans cette dernière section, nous avons présenté trois procédés dont le but commun est de proposer une caractérisation sémantique plus complète et plus détaillées du lexème *haine* que celle à laquelle on aurait accès en étudiant naïvement l'entrée « haine » dans les dictionnaires, grâce à la numérisation, qui nous permet d'accéder instantanément à des milliers de lexèmes. L'interprétation des résultats de ces recherches reste, cependant, un travail intellectuel et manuel et il est très important de mettre en corrélation la complexité

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

de l'analyse avec la qualité et la richesse de ses résultats. Ainsi, la première méthode, relativement simple, a fourni des résultats relativement peu complexes, mais néanmoins utiles, puisqu'elle est la seule à repérer le serpent comme métaphore possible pour une personne qui hait. Le deuxième procédé est, de loin, le plus complexe à manier, mais il a permis d'identifier deux aspects indéniablement liés à la haine qui ne se retrouvent pas dans les deux autres analyses : le froid et le sang. La troisième méthode, quant à elle, nécessite un effort intermédiaire et fournit les résultats les plus détaillés, mais pas tout à fait complets. Nous concluons donc qu'il est possible de se faire une idée précise des représentations métaphoriques d'une émotion en ayant recours uniquement à une analyse des collocations des termes d'émotion, mais que les procédés proposés par Christian Plantin constituent une alternative utile et apte à compléter les résultats de l'analyse de ces collocations. Notre travail futur portera sur le lexique de la haine en allemand, et mettra en évidence les points communs et les différences par rapport au français, ce qui permettra de voir aussi quelles conséquences cela peut avoir pour la traduction.

5. Conclusions

Notre contribution, qui s'inscrit dans le cadre de l'analyse linguistique des émotions, visait à présenter quelques travaux en cours qui se positionnent clairement dans la tradition de l'œuvre de Christian Plantin. Il ne s'agit évidemment pas de fournir des résultats définitifs sur notre projet actuel mais plutôt d'illustrer l'utilité et le potentiel de notre approche, qui permet de porter un regard croisé sur les émotions dans la langue. Après avoir ébauché le cadre théorique, nous avons présenté le phénomène des émotions comme objets de l'argumentation (section 2), dont l'analyse permettra de mieux comprendre la façon dont les locuteurs envisagent l'émotion en tant que phénomène cognitif et communicatif intégré dans la langue. Ensuite, l'étude du lexique de la *souffrance* (section 3) et de la *haine* (section 4) nous a permis de démontrer l'utilité de l'approche basée sur l'analyse lexicographique, d'une part, et sur l'analyse des collocations, d'autre part, pour mieux comprendre la valeur sémantique des termes d'émotions, Ainsi, la présente contribution a pu démontrer comment la combinaison des approches proposées peut être utile pour l'étude du vaste domaine des émotions dans la langue.

Références bibliographiques

Blumenthal, P. (2009), « Combinatoires des mots : analyses contrastives (français / allemand) », in Blumenthal, P. *et al.* (éds), *Les séquences figées: entre langue et discours*, Steiner, Stuttgart, p. 27-42.

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)

Blumenthal, P. (2011), « Essai de lexicologie contrastive: comment mesurer l'usage des mots? », in Lavric, E. *et al.* (éds), *Comparatio delectat: Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*, Teil I, Peter Lang, Bern, p. 61-83.
Eggs, E. (1984), *Die Rhetorik des Aristoteles. Ein Beitrag zur Theorie der Alltagsargumentation und zur Syntax von komplexen Sätzen (im Französischen)*, Peter Lang, Frankfurt am Main.
Ekman, P. (2010), *Gefühle lesen. Wie Sie Emotionen erkennen und richtig interpretieren*, Spectrum, Heidelberg.
Grutschus, A. *et al.* (éds) (2014), « *Decepción*, *surprise*, *colère* et *furia*. Exploration d'une méthode statistique en lexicologie », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 130/3, p. 605-631.
Kövecses, Z. (1995), "Anger: Its language, conceptualization and physiology in the light of cross-cultural evidence", in Taylor, J. *et al.* (éds), *Language and the Cognitive Construal of the World*, Mouton de Gruyter, Berlin, p. 181-196.
Krzyżanowska, A. (2009), « Sur la sémantique de quelques noms de tristesse », in Novakova, I., Tutin, A. (éds), *Le lexique des émotions*, ELLUG, Univ. Stendhal, Grenoble, p. 173-191.
Micheli, R. (2010), *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Éditions du Cerf, Paris.
Plantin, Chr. (1997), « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, 96, p. 81-100.
Plantin, Chr. (1998), « Les raisons des émotions », in Bondi, M. (éd.), *Forms of argumentative discourse. Per un'analisi linguistica dell'argomentare. Atti del Convegno (Bologna 12-13 dicembre 1996)*, CLUEB, Bologna, p. 3-50.
Plantin, Chr. (2004), "On the inseparability of Emotion and Reason in Argumentation", in Weigand, E. (ed.), *Emotion in Dialogic Interaction: Advances in the Complex*, John Benjamins, Amsterdam, p. 265-276.
Plantin, Chr. (2011), *Les bonnes raisons des émotions*, Peter Lang, Berne.
Plantin, C. (2015), « Paura, emozione, passione, sentimento: étude de la contagion émotionnelle d'après le *Dizionario Combinatorio Italned* », *Le Langage et l'Homme*, 50/2, p.43-58.
Schwarz-Friesel, M. (2013), *Sprache und Emotion*, Francke, Tübingen.

Corpus, dictionnaires et autres ressources électroniques

Digitales Wörterbuch der Deutschen Sprache, https://www.dwds.de/. (DWDS)
Druide informatique (2015), *Antidote 9. Correcteur, dictionnaires, guides. Posologie*, http://www.druide.com/telecharger/doc/Guide_utilisation_A9.pdf.
Duden, http://www.duden.de/.
EuroParl, http://www.statmt.org/europarl/.
Logiciel *Antidote* 8 et 9.
OpenSubtitles, http://opus.lingfil.uu.se/OpenSubtitles.php.
Le Petit Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2012.
Trésor de la Langue Française informatisé, http://www.atilf.atilf.fr/. (TLFi)

BDD-A30233 © 2019 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:55:20 UTC)